



MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

DC1

LETTRE DE CANDIDATURE

DESIGNATION DU MANDATAIRE PAR SES CO-TRAITANTS¹

Le formulaire DC1 est un modèle de lettre de candidature, qui peut être utilisé par les candidats aux marchés publics (marchés ou accords-cadres) pour présenter leur candidature.
En cas d'allotissement, ce document peut être commun à plusieurs lots.

En cas de candidature groupée, chaque membre du groupement renseigne le formulaire, et produit les renseignements ou documents demandés par l'acheteur (formulaire DC2).

Il est rappelé qu'en application de l'article 4 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, le vocable de « marché public » recouvre également les accords-cadres s'exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l'émission de bons de commande, les marchés subséquents, les marchés spécifiques conclus dans le cadre d'un système d'acquisition dynamique et les marchés de partenariat.

A - Identification de l'acheteur

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante.)

COMMUNE DE AUSSAC VADALLE – Vadalle 16 560 AUSSAC VADALLE

B - Objet de la consultation.

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante.)

AMENAGEMENT DE LA RD 115 BOURG D'AUSSAC

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

C - Objet de la candidature.

(Cocher la case correspondante.)

La candidature est présentée :

pour le marché public (*en cas de non allotissement*) ;

pour le lot n° **2** ou les lots n°..... de la procédure de passation du marché public (*en cas d'allotissement ; si les lots n'ont pas été numérotés, indiquer ci-dessous l'intitulé du ou des lots tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.*)

AMENAGEMENTS PAYSAGERS

pour tous les lots de la procédure de passation du marché public.

D - Présentation du candidat.

(Cocher la case correspondante.)

Le candidat se présente seul :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat individuel, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET ; à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#).]

SARL JARDINS DE L'ANGOUMOIS – Route de Beauregard 16310 MONTEMBOEUF

Tél : 05 45 65 80 10 – Fax : 05 45 65 14 53 – jardins.angoumois@wanadoo.fr

SIRET : 721 820 140 000 11

Le candidat est un groupement d'entreprises :

conjoint OU solidaire

En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire :

NON OU OUI

E - Identification des membres du groupement et répartition des prestations.

(Tous les membres du groupement remplissent le tableau ci-dessous. En cas de groupement conjoint, les membres du groupement indiquent également dans ce tableau la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser. Ajouter autant de lignes que nécessaires.)

| N° du Lot | Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (*), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET des membres du groupement (***) | Prestations exécutées par les membres du groupement (**) |
|-----------|--|--|
| | | |
| | | |

(*) Préciser l'adresse du siège social du membre du groupement si elle est différente de celle de l'établissement.

(**) Pour les groupements conjoints. Lorsque la candidature est présentée sous forme de groupement solidaire, le renseignement de cette rubrique est inutile.

(***) A défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#).

F - Engagements du candidat individuel ou de chaque membre du groupement.

F1 - Interdictions de soumissionner

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur :

- a) n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévu aux articles [45](#) et [48](#) de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics (*) ;
- b) au surplus, dans l'hypothèse d'un marché public de défense ou de sécurité (MDS), ne pas entrer dans l'un des cas d'interdiction de soumissionner prévus à l'articles [46](#) de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.

Afin d'attester que le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, n'est pas dans un de ces cas d'interdiction de soumissionner, cocher la case suivante :

(*) Dans l'hypothèse où le candidat ou l'un des membres du groupement est admis à la procédure de redressement judiciaire, son attention est attirée sur le fait qu'il sera demandé de prouver qu'il a été habilité à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public.

F2 – Documents de preuve disponibles en ligne (applicable également aux MDS, lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application du premier alinéa de l'article 45 du décret n° 2106-361 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics de défense ou de sécurité) :

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :
(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet : jardins.angoumois@wanadoo.fr

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

F3 - Capacités.

Le candidat individuel, ou les membres du groupement, produisent, aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles :
(Cocher la case correspondante.)

le formulaire DC2.

les documents établissant ses capacités, tels que demandés dans les documents de la consultation (*).

(*) **Attention**, dans le cadre d'un marché public de défense ou de sécurité, certains documents de preuve sont à fournir au stade de la candidature ; il convient alors de vérifier attentivement les exigences fixées dans les documents de la consultation. Dans les autres marchés publics, les candidats ne sont tenus de fournir que des informations ; dans ce cas, s'ils peuvent décider de fournir les documents de preuve de la satisfaction aux conditions de participation au stade de la candidature, ils n'y sont en aucun cas tenus et l'acheteur ne peut juridiquement les y obliger.

G - Désignation du mandataire (en cas de groupement).

Les membres du groupement désignent le mandataire suivant :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET ; à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#).]

Le mandataire devra fournir, si le groupement est désigné attributaire, un document d'habilitation par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation.

Date de la dernière mise à jour : 26/10/2016.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
**DECLARATION DU CANDIDAT INDIVIDUEL
OU DU MEMBRE DU GROUPEMENT¹**

DC2

Le formulaire DC2 est un modèle de déclaration qui peut être utilisé par les candidats aux marchés publics (marchés ou accords-cadres) à l'appui de leur candidature (formulaire DC1).
En cas d'allotissement, ce document doit être fourni pour chacun des lots de la consultation.

En cas de candidature groupée, il est rempli par chaque membre du groupement.

En complément de sa lettre de candidature (formulaire DC1), le candidat individuel ou chacun des membres du groupement peut produire, en annexe du DC2, les éléments demandés par l'acheteur dans l'avis d'appel à la concurrence ou dans l'invitation à confirmer l'intérêt, ou en l'absence d'un tel avis ou d'une telle invitation, dans les documents de la consultation.

Il est rappelé qu'en application de l'article 4 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, le vocable de « marché public » recouvre également les accords-cadres s'exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l'émission de bons de commande, les marchés subséquents, les marchés spécifiques conclus dans le cadre d'un système d'acquisition dynamique et les marchés de partenariat.

A - Identification de l'acheteur

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante.)

COMMUNE DE AUSSAC VADALLE – Vadalle 16 560 AUSSAC VADALLE

B - Objet de la consultation

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante. Toutefois, en cas d'allotissement, identifier également le ou les lots concernés par cette candidature.)

AMENAGEMENT DE LA RD 115 BOURG D'AUSSAC – LOT 2 : AMENAGEMENTS PAYSAGERS

C1 - Cas général :

- Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation, adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télecopie, numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :

SARL JARDINS DE L'ANGOUMOIS – Route de Beauregard 16310 MONTEMBOEUF
Tel : 05 45 65 80 10 - Fax : 05 45 65 14 53 jardins.angoumois@wanadoo.fr

SIRET : 721 820 140 000 11

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

- Forme juridique du candidat individuel ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) : SARL
- Le candidat est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise ou un artisan au sens du II de l'article 57 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ou de l'article 51 du décret n° 2016-361 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics de défense ou de sécurité (MDS) ?

Oui ;

Non.

C2 - Cas particuliers en cas de marché public réservé :

Le candidat individuel ou le membre du groupement répondant à l'une des conditions qui suivent et postulant à un marché public réservé en application des articles 36 ou 37 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 coche la case correspondant à sa situation. Le candidat européen à statut équivalent, lorsqu'il n'est pas établi en France, précise son statut juridique et, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, fournit les textes relatifs à ce statut. Pour les autres marchés publics, il sera tenu de les fournir au stade de la vérification des candidatures, sauf dans les conditions de l'article 53 du décret n° 2016-360.

Statut du candidat individuel ou du membre du groupement

- | | |
|---|--|
| <p>1. <input type="checkbox"/> Entreprise adaptée (article L. 5213-13 du code du travail) ou structures équivalentes</p> | <p>Le contrat d'objectif valant agrément ou un certificat administratif portant reconnaissance du statut d'entreprise adaptée délivré par la direction régionales chargées de l'emploi et de la formation professionnelle ou de structure équivalente sera à produire. Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle ce document est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adresse internet : - Renseignements nécessaires pour y accéder : |
| <p>2. <input type="checkbox"/> Etablissement et service d'aide par le travail (article L. 344-2 et s. du code de l'action sociale et des familles) ou structures équivalentes</p> | <p>Indiquer ci-dessous la date de publication au recueil des actes administratifs de l'arrêté préfectoral portant autorisation de création :</p> <p>Lorsqu'il n'y a pas eu de publication de l'arrêté au recueil de actes administratifs, la preuve de la reconnaissance du statut d'établissement ou de service d'aide par le travail ou de structure équivalente sera à produire. Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle cette preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adresse internet : - Renseignements nécessaires pour y accéder : |
| <p>3. <input type="checkbox"/> Structures d'insertion par l'activité économique (article L.5132-4 du code du travail) ou structures équivalentes</p> | <p>La preuve de la reconnaissance du statut de structure d'insertion par l'activité économique ou de structure équivalente sera à produire. Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle cette preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adresse internet : - Renseignements nécessaires pour y accéder : |

- 4.. Entreprises de l'économie sociale et solidaire ([article 1^{er}](#) de la loi 2014-856 du 31 juillet 2014) ou structures équivalentes

La preuve de la qualification d'entreprise de l'économie sociale et solidaire ou de structure équivalente sera à produire.
Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle cette preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

- Adresse internet :
- Renseignements nécessaires pour y accéder :

D - Cas spécifiques relatifs aux conditions de participations

- 1. Lorsque le candidat est inscrit sur une liste officielle d'opérateurs économiques agréés au sens de l'article 54 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics **et** que l'acheteur est un pouvoir adjudicateur ou au sens de l'article 46 du décret n° 2016-361 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics de défense ou de sécurité dans toutes les hypothèses :

- Indication du nom de la liste officielle :

- Références sur lesquelles l'inscription ou la certification est basée et, le cas échéant, la classification sur la liste :

(L'attention du candidat est attirée sur le fait qu'il convient de remplir les rubriques suivantes du présent formulaire pour l'ensemble des conditions de participation fixées par l'acheteur et qui ne seraient pas couvertes par les conditions d'inscription sur la liste officielle ou le certificat d'inscription sur cette liste.)

- Le cas échéant, adresse internet à laquelle le certificat d'inscription sur cette liste officielle est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

- 2. Lorsque le marché public est soumis au décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics **et** que l'acheteur a autorisé les candidats à se limiter à indiquer qu'ils disposent de l'aptitude et des capacités requises en application du second alinéa de l'article 49 de ce décret :

X Le candidat déclare sur l'honneur satisfaire à l'ensemble des conditions de participation requises par l'acheteur.
(Dans ce cas, il est inutile de remplir les rubriques suivantes du présent formulaire ; le remplissage du formulaire est terminé.)

E - Renseignements relatifs à l'aptitude à exercer l'activité professionnelle concernée par le contrat

Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle.

(En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature sauf cas particulier de la rubrique E3.)

E1 - Renseignements sur l'inscription sur un registre professionnel :

E2 - Le cas échéant, pour les marchés publics de services, indication de l'autorisation spécifique dont le candidat doit être doté ou de l'organisation spécifique dont il doit être membre pour pouvoir fournir, dans son pays d'origine, le service concerné :

E3 - Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder (applicable aux MDS, lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application du premier alinéa de l'article 45 du décret n° 2106-361 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics de défense ou de sécurité) :

(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

F - Renseignements relatifs à la capacité économique et financière du candidat individuel ou du membre du groupement..

Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité économique et financière.

(En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature sauf cas particulier de la rubrique F4.)

F1 - Chiffre d'affaires hors taxes des trois derniers exercices disponibles :

| | Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017 | Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016 | Exercice du 01/07/2014 Au 30/06/2015 | |
|---|--|---|--|--|
| Chiffre d'affaires global (ne remplir que pour les exercices pour lesquels ce renseignement est demandé par l'acheteur) | 1 755 646 € Dont clôtures : 120 000 € | 1 878 910 € Dont clôtures : 14 000 € | 1 615 052 € Dont clôtures : 160 000 € | |
| Part du chiffre d'affaires concernant les fournitures, services, ou travaux objet du marché (si demandé par l'acheteur) | 90% | 90% | 90% | |

Lorsque les informations sur le chiffre d'affaires ne sont pas disponibles pour la totalité de la période demandée, indication de la date à laquelle l'opérateur économique a été créé ou a commencé son activité :

...../...../.....

F2 – Autres informations requises par l'acheteur au titre de la capacité économique et financière :

(Chiffre d'affaires moyens sur la période demandée par l'acheteur, informations sur les comptes annuels, rapport entre les éléments d'actif et de passif, informations sur le niveau approprié d'assurance des risques professionnels, etc., tels que demandés par l'acheteur ; le cas échéant, renvoyer à la rubrique H du présent formulaire.)

VOIR DOCUMENTS JOINTS

F3 – Pour les marchés publics de travaux :

Le candidat déclare qu'il aura souscrit un contrat d'assurance le couvrant au regard de la responsabilité décennale (Article L. 241-1 du code des assurances).

F4 – Documents de preuve disponibles en ligne (applicable aux MDS, sauf si l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application du premier alinéa de l'article 45 du décret n° 2106-361 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics de défense ou de sécurité) :

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :
(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

G - Renseignements relatifs à la capacité technique et professionnelle du candidat individuel ou du membre du groupement.

Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la technique et professionnelle.

(En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature sauf cas particulier de la rubrique G2.)

G1 - Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité technique et professionnelle, qu'il peut récapituler ici :

G2 - Documents de preuve disponibles en ligne (hors hypothèse des MDS, sauf si l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application du premier alinéa de l'article 45 du décret n° 2106-361 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics de défense ou de sécurité) :

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :
(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

H - Capacités des opérateurs économiques sur lesquels le candidat individuel ou le membre du groupement s'appuie pour présenter sa candidature.

Rubrique à renseigner dans l'hypothèse où le candidat ou l'un des membres du groupement s'appuie sur la ou les capacités d'un autre opérateur économique, quelle que soit la nature juridique des liens qui l'unissent à cet opérateur, en application du II de l'article 48 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ou du II de l'article 40 du décret n° 2016-361 relatif aux marchés publics de défense ou de sécurité.

(Joindre, pour chaque opérateur économique, en annexe du DC2, tous les renseignements demandés par l'acheteur dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ou en l'absence d'un tel avis ou d'une telle invitation, dans les documents de la consultation. Le candidat sera tenue d'apporter la preuve que chacun des opérateurs économiques mettra à la disposition du candidat individuel ou du membre du groupement les moyens nécessaires pendant toute la durée d'exécution du marché public ; en cas de MDS, cette preuve est à fournir au stade de la candidature.)

Désignation du (des) opérateur(s) :

(Adapter le tableau autant que nécessaire.)

| N° du Lot | Nom du membre du groupement concerné (*) | Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (**), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET de l'opérateur sur les capacités duquel le candidat ou le membre du groupement s'appuie (***) |
|-----------|---|---|
| 2 | Sébastien de WARREN, Gérant  JARDINS DE L'ANGOUMOIS SARL AU CAPITAL DE 168.000 € Tel. 05 45 65 80 10 Fax 05 45 65 14 53 16310 MONTEMBOEUF | SARL JARDINS DE L'ANGOUMOIS – Route de Beauregard 16310 MONTEMBOEUF Tél : 05 45 65 80 10 SIRET : 721 820 140 000 11 |

(*) En cas de candidature individuelle, le renseignement de cette rubrique est inutile.

(**) Préciser l'adresse du siège social du membre du groupement si elle est différente de celle de l'établissement.

(***) Pour les groupements conjoints.

(***) A défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#).

I - Renseignements spécifiques aux marchés publics de défense ou de sécurité

I1 – Renseignements relatifs à la nationalité du candidat individuel ou du membre du groupement

I2 Documents, renseignements ou justificatifs permettant d'évaluer si le candidat individuel ou le membre du groupement répond aux critères d'accessibilité à la procédure indiqués dans l'avis d'appel à la concurrence (uniquement lorsque l'acheteur a ouvert la procédure de passation aux opérateurs économiques des pays tiers à l'Union européenne ou à l'Espace économique européen)

Date de la dernière mise à jour : 26/10/2016.

MISE A JOUR OCTOBRE 2008

DC6

MARCHES PUBLICS/ACCORDS-CADRES

DECLARATION RELATIVE A LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DISSIMULE

DC6

Dès lors que le montant du marché public est égal ou supérieur à 3000 euros TTC, cette déclaration concerne le candidat auquel il est envisagé d'attribuer un marché (1) et le titulaire du marché (2) en application du code des marchés publics (article 46) et du code du travail (articles L 8222-1 et D8222-5 ou D8222-7)

- 1) Cette déclaration peut être produite par le candidat lors de l'attribution du marché. Elle est datée d'un jour qui se situe obligatoirement entre [la date de l'information de l'attribution du marché au candidat ET la date de la signature du marché par l'acheteur].
- 2) Cette déclaration peut être produite par le titulaire tous les 6 mois à compter de la signature du marché public et ce jusqu'à la fin de l'exécution du marché.

En cas de candidatures groupées, il convient de remplir une déclaration par membre du groupement.

Tous les documents et attestations sont établis en langue française. A défaut, ils doivent accompagnés d'une traduction en langue française certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté (article 46 IV).

A - Identification de l'acheteur : le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice

DC6

Reprendre le contenu de la mention relative à l'identité de la personne morale qui passe le marché figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence.

Indiquer : adresse, téléphone, télécopieur, courriel

COMMUNE D'AUSSAC VADALLE – Vadalle 16 560 AUSSAC VADALLE

B - Objet du marché

DC6

AMENAGEMENT DE LA RD 115 DU BOURG D'AUSSAC – LOT 2 : AMENAGEMENTS PAYSAGERS

- Nom ou dénomination et adresse du siège du candidat ou du siège social, téléphone, télécopie, courriel
SARL JARDINS DE L'ANGOUMOIS – Route de Beauregard 16310 MONTEMBOEUF – Tél : 05 45 65 80 10

Fax : 05 45 65 14 53 – courriel : jardins.angoumois@wanadoo.fr

- Forme juridique du candidat (entreprise individuelle, SA, SARL, association, personne publique, etc.) :

SARL

REMARQUE :

→ La page 2 du DC6 est à choisir en fonction du lieu d'établissement du candidat : en France ou à l'étranger.

DOCUMENTS ET ATTESTATIONS REMIS PAR LE CANDIDAT RETENU ETABLI EN FRANCE**DC6**

Lorsqu'il est envisagé d'attribuer le marché puis tous les 6 mois jusqu'à la fin de son exécution

A – Documents à remettre à l'acheteur**DC6**

Le candidat, à qui il est envisagé d'attribuer le marché, qui est établi en France, fournit à l'acheteur :

A – 1. Dans tous les cas :

Une attestation de fourniture de déclarations sociales émanant de l'organisme de recouvrement des cotisations et des contributions sociales et datant de moins de six mois (article D8222-5-1°)

A – 2. Dans le cas où une immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) ou au Répertoire des Métiers (RM) est obligatoire ou lorsque la profession est réglementée, l'un des documents suivants (article D8222-5-2°) :

- Un extrait K ou K bis RCS (délivré par les services du greffe du tribunal du commerce à une date récente);
- Une carte d'identification justifiant de l'inscription au RM ;
- Un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle (avec les mentions obligatoires)¹;
- Un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises (pour les personnes physiques ou morales en cours d'inscription).

B - Attestation sur l'honneur et signature par une personne compétente**DC6**

L'attestation sur l'honneur est faite par le déclarant lui-même, elle est datée (selon les cas, soit au jour où le candidat est informé qu'il est attributaire soit tous les 6 mois suivant la date de signature du marché), puis signée par le déclarant. Elle peut être établie soit en utilisant le présent modèle, soit sur papier libre.

J'atteste sur l'honneur :

- dans tous les cas, avoir déposé, auprès de l'administration fiscale, à la date figurant sur cette attestation (article D8222-5-1°-b)
 - l'ensemble des déclarations fiscales obligatoires ;
 - et le récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises : pour le candidat qui n'est pas tenu de s'immatriculer au RCS ou au RM et qui n'est pas en mesure de produire un extrait K ou K-bis ou une carte d'identification justifiant d'une inscription au RM
- dans le cas où j'emploie des salariés, de la réalisation du travail par des salariés régulièrement employés au regard des articles L1221-10, L3243-2 et R3243-1 du code du travail. (article D8222-5-3°)

A MONTEMBOEUF , le 3 AOUT 2018

Signature

(nom et qualité de la personne signataire ayant le pouvoir d'engager le candidat retenu)

Sébastien de WARREN, Gérant

JARDINS DE L'ANGOUMOIS
SARL AU CAPITAL DE 168.000 €
Tél. 05 45 65 80 10
Fax 05 45 65 14 53
16310 MONTEMBOEUF

Date de la dernière mise à jour : 14/11/2008

¹ Les mentions obligatoires sont : le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et le numéro d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers ou à une liste ou un tableau d'un ordre professionnel, ou la référence de l'agrément délivré par l'autorité compétente

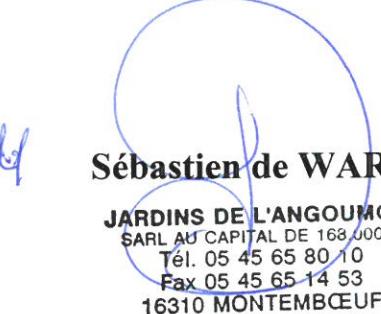


16310 MONTEMBOEUF
Tél. : 05 45 65 80 10 - Fax : 05 45 65 14 53
jardins.angoumois@wanadoo.fr

MAIRIE D'AUSSAC VADALLE
ATT : Monsieur Le Maire
Vadalle
16 560 AUSSAC VADALLE

OBJET : AMENAGEMENT DE LA RD 115 BOURG D'AUSSAC
LOT 2 : AMENAGEMENTS PAYSAGERS

Je soussigné Sébastien de WARREN, gérant de la SARL JARDINS DE L'ANGOUMOIS, Route de Beauregard 16310 Montemboeuf, autorise Monsieur Dominique REVAULT, en sa qualité de directeur à signer tous les documents administratifs relatifs à l'opération citée ci-dessus en objet.


Sébastien de WARREN
JARDINS DE L'ANGOUMOIS
SARL AU CAPITAL DE 168 000 €
Tél. 05 45 65 80 10
Fax 05 45 65 14 53
16310 MONTEMBOEUF

Fait à Montemboeuf, le 3 AOUT 2018
Fait pour valoir ce que de droit,

parce qu'un jardin ne s'inspire pas

Saintes, le 25 mai 2018

Attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions des candidats à une commande au moins égale à 5 000 euros
(art. L.243-15, D.243-15 du CSS et D.725-22-5 du CRPM)

Demande d'attestation de fourniture de déclarations sociales légalement exigible lors de la conclusion d'un contrat et tous les six mois, jusqu'à la fin de l'exécution du contrat, dont l'objet porte sur une obligation d'un montant au moins égal à 5 000 euros en vue de l'exécution d'un travail, de la fourniture d'une prestation de services ou de l'accomplissement d'un acte de commerce

Code de Sécurité 1OWIHU04A5

Conformément à la législation, la validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par le cocontractant. Pour cela, ce dernier dispose de plusieurs possibilités :

- Se connecter à www./verification-attestations,
- Contacter la CAISSE DE LA MSA DES CHARENTES

En votre qualité d'employeur

DENOMINATION SOCIALE : SARL JARDINS ANGOUMOIS

Adresse du siège social : ROUTE DE BEAUREGARD
16310 MONTEMBOEUF

N° SIREN : 72182014000011

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales, des contributions d'assurance chômage et des cotisations AGS, vous est délivrée :

- pour un effectif de 21 salarié(s) et une masse salariale de 41680.54 euros,
- au titre du mois de mars de l'année 2018
- et pour les établissements suivants :

| Etablissements concernés | Numéro SIRET |
|--------------------------|----------------|
| SARL JARDINS ANGOUMOIS | 72182014000011 |

Délivrance de l'attestation de déclaration sociale

Le Directeur Général, soussigné certifie, qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité Sociale, d'Allocations Familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS à la date du 25/03/2018.

Fait à Saintes, le 25/05/2018

P/O Le Directeur de la CAISSE DE LA MSA DES CHARENTES

L'Adjoint au Responsable du Service

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie



Groupama



GCA4000001CTS1002545420191

Agence de : GROUPAMA
CENTRE-ATLANTIQUE
AGENCE 16 PME PMI
2 AVENUE DE LIMOGES
79044 NIORT
Tél : 0 800 818 818 (appel gratuit)

JARDINS DE L'ANGOUMOIS
RTE DE BEAUREGARD
16310 MONTEMBOEUF

Vos références

N° client / identifiant internet : 04179195
N° souscripteur : 00254542H
N° contrat : 0191

**ATTESTATION D'ASSURANCE DE LA RESPONSABILITE CIVILE DECENNALE
POUR LES OUVRAGES NON SOUMIS A L'OBLIGATION D'ASSURANCE**

L'ASSUREUR CI-DESSOUS DENOMME
GROUPAMA CENTRE-ATLANTIQUE

Atteste que JARDINS DE L'ANGOUMOIS - n° SIRET : 7218201400011 - RTE DE BEAUREGARD 16310
MONTEMBOEUF est titulaire du volet "RESPONSABILITE CIVILE DECENNALE POUR LES OUVRAGES NON
SOUMIS A L'OBLIGATION D'ASSURANCE" du contrat CONSTRUIRE - ENTREPRISE N° 002545420191 à effet
du 01/06/2017.

Dans le cadre de la garantie de responsabilité décennale pour les ouvrages non soumis à l'obligation
d'assurance conformément à l'article L 243-1-1 du Code des assurances, ce contrat couvre les dommages
portant atteinte à la solidité de l'ouvrage.

La garantie est acquise :

- pour les réclamations formulées entre le 01/01/2018 et le 31/12/2018,
- pour les activités professionnelles mentionnées ci-après :

METIER V.R.D

- V.R.D. (Voiries et Réseaux Divers)

Réalisation, conformément au Décret n°2011-1241 du 05/10/2011, de réseaux de canalisations, de systèmes
'assainissement autonome, de tous types de réseaux enterrés ou aériens, de voiries, de poteaux et
ôtures.
Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de terrassement et de fouilles.
Le ne comprend pas la réalisation d'espaces verts, de drainage agricole et d'irrigation.



, Numéro souscripteur : 00254542H

METIER TERRASSIER

- Terrassement

Défrichement, remise à niveau des terres, réalisation à ciel ouvert, de creusement et de blindage de fouilles provisoires dans des sols, ainsi que des travaux de remblai, d'enrochement non lié et de comblement (sauf des carrières) ayant pour objet soit de constituer par eux-mêmes des ouvrages soit de permettre la réalisation d'ouvrages.

Cette activité ne comprend pas les travaux de rabattement de nappe, les sondages et les forages.

METIER ÉLECTRICIEN

- Électricité

Réalisation de réseaux de distribution de courant électrique, de chauffage électrique, ainsi que le raccord et l'installation d'appareils électriques, hors pose de capteurs solaires.

Cette activité comprend l'installation de ventilation mécanique contrôlée (V.M.C) et la pose de dispositifs de protection contre les effets de la foudre.

Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de :

- tranchées, trous de passage, saignées et raccords,
- chapes de protection des installations de chauffage.

Cette activité ne comprend pas le raccordement des installations photovoltaïques.

Vous bénéficiez également du ou des pack(s) suivant(s) :

FILIERE PAYSAGISTE

Vous êtes paysagiste et vous réalisez les activités suivantes :

- o Travaux de création de jardins et d'espaces verts, limités à :
 - terrassement nécessaire à l'aménagement extérieur,
 - pose de bordures et de bordurettes,
 - travaux de pose de dallages ou pavages,
 - travaux de construction d'ouvrages de maçonnerie décorative en pierre, brique ou béton, tels que murets, emmarchement de jardins, petit bassin d'ornement,
 - pose de clôtures diverses en bois, béton ou métalliques, utilisées dans les aménagements d'espaces verts,
 - travaux d'installation d'équipements type mobilier urbain, jeux de plein air à



GCA4000001CTS1002545420191



Numéro souscripteur : 00254542H

La présente attestation ne peut engager Groupama en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère. En outre, toute adjonction ou modification matérielle du texte de l'attestation entraîne la nullité de cette dernière.

La présente attestation comprend 4 page(s).

Pour la Caisse Locale, par délégation :
le Directeur Général de la Caisse Régionale,

Fait à NIORT, le 13 décembre 2017



GCA4000001CTSI002545420191



. Numéro souscripteur : 00254542H

Défrichement, remise à niveau des terres, réalisation à ciel ouvert, de creusement et de blindage de fouilles provisoires dans des sols, ainsi que des travaux de remblai, d'enrochement non lié et de comblement (sauf des carrières) ayant pour objet soit de constituer par eux-mêmes des ouvrages soit de permettre la réalisation d'ouvrages.

Cette activité ne comprend pas les travaux de rabattement de nappe, les sondages et les forages.

METIER ÉLECTRICIEN

- Électricité

Réalisation de réseaux de distribution de courant électrique, de chauffage électrique, ainsi que le raccord et l'installation d'appareils électriques, hors pose de capteurs solaires.

Cette activité comprend l'installation de ventilation mécanique contrôlée (V.M.C) et la pose de dispositifs de protection contre les effets de la foudre.

Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de :

- tranchées, trous de passage, saignées et raccords,
- chapes de protection des installations de chauffage.

Cette activité ne comprend pas le raccordement des installations photovoltaïques.

Vous bénéficiez également du ou des pack(s) suivant(s) :

FILIERE PAYSAGISTE

Vous êtes paysagiste et vous réalisez les activités suivantes :

- Travaux de création de jardins et d'espaces verts, limités à :
 - terrassement nécessaire à l'aménagement extérieur,
 - pose de bordures et de bordurettes,
 - travaux de pose de dallages ou pavages,
 - travaux de construction d'ouvrages de maçonnerie décorative en pierre, brique ou béton, tels que murets, emmarchement de jardins, petit bassin d'ornement,
 - pose de clôtures diverses en bois, béton ou métalliques, utilisées dans les aménagements d'espaces verts,
 - travaux d'installation d'équipements type mobilier urbain, jeux de plein air à l'exclusion de leurs revêtements,
 - travaux d'installation de systèmes d'arrosage y compris intégré et drainage, à l'exclusion des terres agricoles,
 - réalisation de la partie végétale des toitures et terrasses jardins (TTJ) sans

Groupama Centre-Atlantique

Caisse de Réassurance Mutuelle Agricole
2, avenue de Limoges - CS 60001 - 79044 Niort Cedex 9 - 381 043 686 RCS Niort - Emetteur de Certificats Mutualistes
Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'ACPR située 61 rue Taitbout 75009 Paris
0 800 250 250 (Service & appel gratuits) - groupama.fr



GCA400001CTS1002545420191



, Numéro souscripteur : 00254542H

• aux travaux, produits et procédés de construction suivants :

- travaux de construction répondant à une norme homologuée (NF DTU ou NF EN), à des règles professionnelles acceptées par la C2P (*Les Règles professionnelles acceptées par la C2P - Commission "Prévention Produits mis en oeuvre" de l'Agence Qualité Construction - sont listées à l'annexe 2 de la publication semestrielle de la C2P et consultables sur le site de l'Agence Qualité Construction www.qualiteconstruction.com*), ou à des recommandations professionnelles du programme RAGE 2012 non mises en observation par la C2P (*Ces recommandations professionnelles "Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012" sont consultables sur le site du programme www.reglesdelart-grenelle-environnement-2012.fr.*)
- procédés ou produits faisant l'objet au jour de la passation du marché :
 - d'un Agrément Technique Européen (ATE) en cours de validité ou d'une Evaluation Technique Européenne (ETE) bénéficiant d'un Document Technique d'Application (DTA), ou d'un Avis Technique (ATec), valides et non mis en observation par la C2P (*Les communiqués de la C2P sont accessibles sur le site de l'AQC www.qualiteconstruction.com*),
 - d'une Appréciation Technique d'Expérimentation (ATEx) avec avis favorable,
 - d'un Pass'innovation "vert" en cours de validité.

Dans le cas où les travaux réalisés ne répondent pas aux caractéristiques énoncées ci-dessus, l'assuré en informe l'assureur.



Numéro souscripteur : 00254542H

2. ASSURANCE DE RESPONSABILITE DECENNALE OBLIGATOIRE

| Nature, durée et maintien de la garantie | Montant de la garantie |
|--|--|
| <p>Nature de la garantie Le contrat garantit la responsabilité décennale de l'assuré instaurée par les articles 1792 et suivants du Code civil, dans le cadre et les limites prévus par les dispositions des articles L.241-1 et L.241-2 du Code des assurances relatives à l'obligation d'assurance, et pour des travaux de construction d'ouvrages, qui y sont soumis au regard de l'article L.243-1-1 du même Code.</p> <p>La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou de démontage éventuellement nécessaires.</p> <p>Durée et maintien de la garantie La garantie s'applique pour la durée de la responsabilité décennale pesant sur l'assuré en vertu des articles 1792 et suivants du Code civil. Elle est maintenue dans tous les cas pour la même durée.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • En habitation : Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage. <ul style="list-style-type: none"> • Hors habitation : Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage dans la limite du coût total de construction déclaré par le maître d'ouvrage et sans pouvoir être supérieur au montant prévu au I de l'article R.243-3 du Code des assurances. <ul style="list-style-type: none"> • En présence d'un CCRD : Lorsqu'un Contrat Collectif de Responsabilité Décennale (CCRD) est souscrit au bénéfice de l'assuré, le montant de la garantie est égal au montant de la franchise absolue stipulée par ledit contrat collectif. |
| <p>La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.</p> | |

3. GARANTIE DE RESPONSABILITE EN TANT QUE SOUS-TRAITANT POUR DES DOMMAGES DE NATURE DECENNALE

| Nature, durée et maintien de la garantie | Montant de la garantie |
|---|--|
| <p>Nature de la garantie Cette garantie couvre le paiement des travaux de réparation des dommages de la nature de ceux visés aux articles 1792 et 1792-2 du Code civil et apparus après réception, lorsque la responsabilité de l'assuré est engagée du fait des travaux de construction d'ouvrages soumis à l'obligation d'assurance, qu'il a réalisés en qualité de sous-traitant.</p> <p>Durée et maintien de la garantie Cette garantie est accordée, conformément à l'article 1792-4-2 du Code civil, pour une durée ferme de dix ans à compter de la réception.</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour les domaines d'activités "structure et gros oeuvre" au sens de la Nomenclature FFA : 3.000.000 € par sinistre <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour les autres domaines d'activités : 1.500.000 € par sinistre |



GCA4000001CTSI002545420191



, Numéro souscripteur : 00254542H

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation comprend 6 page(s).

Fait à NIORT, le 13 décembre 2017

Pour la Caisse Locale, par délégation :
le Directeur Général de la Caisse Régionale,



Groupama



GCA4000001CTS1002545420191

Agence de : GROUPAMA
CENTRE-ATLANTIQUE
AGENCE 16 PME PMI
2 AVENUE DE LIMOGES
79044 NIORT
Tél : 0 800 818 818 (appel gratuit)

JARDINS DE L'ANGOUMOIS
RTE DE BEAUREGARD
16310 MONTEMBOEUF

Vos références

N° client / identifiant internet : 04179195
N° souscripteur : 00254542H
N° contrat : 0191

**ATTESTATION D'ASSURANCE DE LA RESPONSABILITE CIVILE DECENNALE
POUR LES OUVRAGES NON SOUMIS A L'OBLIGATION D'ASSURANCE**

L'ASSUREUR CI-DESSOUS DENOMME
GROUPAMA CENTRE-ATLANTIQUE

Atteste que JARDINS DE L'ANGOUMOIS - n° SIRET : 72182014000011 - RTE DE BEAUREGARD 16310 MONTEMBOEUF est titulaire du volet "RESPONSABILITE CIVILE DECENNALE POUR LES OUVRAGES NON SOUMIS A L'OBLIGATION D'ASSURANCE" du contrat CONSTRUIRE - ENTREPRISE N° 002545420191 à effet du 01/06/2017.

Dans le cadre de la garantie de responsabilité décennale pour les ouvrages non soumis à l'obligation d'assurance conformément à l'article L 243-1-1 du Code des assurances, ce contrat couvre les dommages portant atteinte à la solidité de l'ouvrage.

La garantie est acquise :

- pour les réclamations formulées entre le **01/01/2018** et le **31/12/2018**,
- pour les activités professionnelles mentionnées ci-après :

METIER V.R.D

- V.R.D. (Voiries et Réseaux Divers)

Réalisation, **conformément au Décret n°2011-1241 du 05/10/2011**, de réseaux de canalisations, de systèmes d'assainissement autonome, de tous types de réseaux enterrés ou aériens, de voiries, de poteaux et clôtures.

Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de terrassement et de fouilles.
Elle ne comprend pas la réalisation d'espaces verts, de drainage agricole et d'irrigation.



GCA4000001CTS1002545420191



Numéro souscripteur : 00254542H

METIER TERRASSIER

- Terrassement

Défrichement, remise à niveau des terres, réalisation à ciel ouvert, de creusement et de blindage de fouilles provisoires dans des sols, ainsi que des travaux de remblai, d'enrocement non lié et de comblement (sauf des carrières) ayant pour objet soit de constituer par eux-mêmes des ouvrages soit de permettre la réalisation d'ouvrages.

Cette activité ne comprend pas les travaux de rabattement de nappe, les sondages et les forages.

METIER ÉLECTRICIEN

- Électricité

Réalisation de réseaux de distribution de courant électrique, de chauffage électrique, ainsi que le raccord et l'installation d'appareils électriques, hors pose de capteurs solaires.

Cette activité comprend l'installation de ventilation mécanique contrôlée (V.M.C) et la pose de dispositifs de protection contre les effets de la foudre.

Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de :

- tranchées, trous de passage, saignées et raccords,
- chapes de protection des installations de chauffage.

Cette activité ne comprend pas le raccordement des installations photovoltaïques.

Vous bénéficiez également du ou des pack(s) suivant(s) :

FILIERE PAYSAGISTE

Vous êtes paysagiste et vous réalisez les activités suivantes :

- o Travaux de création de jardins et d'espaces verts, limités à :
 - terrassement nécessaire à l'aménagement extérieur,
 - pose de bordures et de bordurettes,
 - travaux de pose de dallages ou pavages,
 - travaux de construction d'ouvrages de maçonnerie décorative en pierre, brique ou béton, tels que murets, emmarchement de jardins, petit bassin d'ornement,
 - pose de clôtures diverses en bois, béton ou métalliques, utilisées dans les aménagements d'espaces verts,
 - travaux d'installation d'équipements type mobilier urbain, jeux de plein air à

Groupama Centre-Atlantique
Caisse de Réassurance Mutuelle Agricole

2, avenue de Limoges - CS 60001 - 79044 Niort Cedex 9 - 381 043 686 RCS Niort - Emetteur de Certificats Mutualistes
Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'ACPR située 61 rue Taitbout 75009 Paris
0 800 250 250 (Service & appel gratuits) - groupama.fr



GCA4000001CTS1002545420191



Numéro souscripteur : 00254542H

- l'exclusion de leurs revêtements,
- travaux d'installation de systèmes d'arrosage y compris intégré et drainage, à l'exclusion des terres agricoles,
- réalisation de la partie végétale des toitures et terrasses jardins (TTJ) sans réalisation ou sous-traitance de l'étanchéité.

◦ Entretien régulier de parcs et jardins : la tonte, l'arrosage, la taille, l'élagage, le fauchage.

◦ Plantation des végétaux.

◦ Reboiseur.

◦ Application de produits phytosanitaires : entreprise titulaire de l'agrément exigé par la Loi n° 2010-788, du 12 juillet 2010 et reprise par les articles L254-1 et suivants et R254-1 et suivants, du Code rural, permettant de réaliser des traitements phytosanitaires.

◦ Le broyage et le compostage des déchets verts.

Ces activités sont réalisées dans le cadre de marchés d'entreprise : en tant que locateur d'ouvrage ou sous-traitant, l'assuré est titulaire d'un marché de travaux qu'il exécute lui-même ou avec son propre personnel, et pour lequel il peut accessoirement faire appel à des sous-traitants sauf pour les métiers : étancheur, démolisseur, piscinier, installateur d'échafaudage, spécialiste du traitement de l'amiante.

Les travaux accessoires ou complémentaires compris le cas échéant dans la définition des métiers ne doivent en aucun cas faire l'objet d'un marché de travaux à part entière. A défaut, ces travaux seront réputés non garantis.

- aux chantiers dont le coût global unitaire HT de l'opération de construction n'est pas supérieur à 3 millions d'euros.



GCA4000001CTSI002545420191



Numéro souscripteur : 00254542H

La présente attestation ne peut engager Groupama en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère. En outre, toute adjonction ou modification matérielle du texte de l'attestation entraîne la nullité de cette dernière.

La présente attestation comprend 4 page(s).

Pour la Caisse Locale, par délégation :
le Directeur Général de la Caisse Régionale,

Fait à NIORT, le 13 décembre 2017



Groupama



GCA4000000CTS1002545420191

Agence de : GROUPAMA CENTRE-ATLANTIQUE
AGENCE 16 PME PMI
2 AVENUE DE LIMOGES
79044 NIORT
Tél. 0 800 818 818 (appel gratuit)

JARDINS DE L'ANGOUMOIS
RTE DE BEAUREGARD
16310 MONTEMBOEUF

Vos références

N° client / identifiant internet : 04179195
N° souscripteur : 00254542H
N° contrat : 0191

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE HORS RESPONSABILITE DECENNALE

L'ASSUREUR CI-DESSOUS DENOMME

GROUPAMA CENTRE-ATLANTIQUE

Atteste que JARDINS DE L'ANGOUMOIS - n° SIRET : 72182014000011 - RTE DE BEAUREGARD 16310 MONTEMBOEUF est titulaire du volet "RESPONSABILITE CIVILE hors responsabilité décennale" du contrat CONSTRUIRE - ENTREPRISE N° 002545420191 à effet du 01/06/2017.

Les garanties s'appliquent aux activités professionnelles mentionnées ci-après :

METIER V.R.D

- V.R.D. (Voiries et Réseaux Divers)

Réalisation, conformément au Décret n°2011-1241 du 05/10/2011, de réseaux de canalisations, de systèmes d'assainissement autonome, de tous types de réseaux enterrés ou aériens, de voiries, de poteaux et clôtures.

Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de terrassement et de fouilles.
Elle ne comprend pas la réalisation d'espaces verts, de drainage agricole et d'irrigation.

METIER TERRASSIER

- Terrassement

Défrichement, remise à niveau des terres, réalisation à ciel ouvert, de creusement et de blindage de fouilles provisoires dans des sols, ainsi que des travaux de remblai, d'enrochement non lié et de comblement (sauf des carrières) ayant pour objet soit de constituer par eux-mêmes des ouvrages soit de permettre la réalisation d'ouvrages.

Cette activité ne comprend pas les travaux de rabattement de nappe, les sondages et les forages.



GCA4000000CTS1002545420191



Numéro souscripteur : 00254542H

METIER ÉLECTRICIEN

- Électricité

Réalisation de réseaux de distribution de courant électrique, de chauffage électrique, ainsi que le raccord et l'installation d'appareils électriques, hors pose de capteurs solaires.

Cette activité comprend l'installation de ventilation mécanique contrôlée (V.M.C) et la pose de dispositifs de protection contre les effets de la foudre.

Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de :

- tranchées, trous de passage, saignées et raccords,
- chapes de protection des installations de chauffage.

Cette activité ne comprend pas le raccordement des installations photovoltaïques.

Vous bénéficiez également du ou des pack(s) suivant(s) :

FILIERE PAYSAGISTE

Vous êtes paysagiste et vous réalisez les activités suivantes :

- Travaux de création de jardins et d'espaces verts, limités à :
 - terrassement nécessaire à l'aménagement extérieur,
 - pose de bordures et de bordurettes,
 - travaux de pose de dallages ou pavages,
 - travaux de construction d'ouvrages de maçonnerie décorative en pierre, brique ou béton, tels que murets, emmarchement de jardins, petit bassin d'ornement,
 - pose de clôtures diverses en bois, béton ou métalliques, utilisées dans les aménagements d'espaces verts,
 - travaux d'installation d'équipements type mobilier urbain, jeux de plein air à l'exclusion de leurs revêtements,
 - travaux d'installation de systèmes d'arrosage y compris intégré et drainage, à l'exclusion des terres agricoles,
 - réalisation de la partie végétale des toitures et terrasses jardins (TTJ) sans réalisation ou sous-traitance de l'étanchéité.
- Entretien régulier de parcs et jardins : la tonte, l'arrosage, la taille, l'élagage, le fauchage.



Groupama



GCA4000000CTS1002545420191



Numéro souscripteur : 00254542H

- Plantation des végétaux.
- Reboiseur.
- Application de produits phytosanitaires : entreprise titulaire de l'agrément exigé par la Loi n° 2010-788, du 12 juillet 2010 et reprise par les articles L254-1 et suivants et R254-1 et suivants, du Code rural, permettant de réaliser des traitements phytosanitaires.
- Le broyage et le compostage des déchets verts.

Ces activités sont réalisées dans le cadre de marchés d'entreprise : en tant que locateur d'ouvrage ou sous-traitant, l'assuré est titulaire d'un marché de travaux qu'il exécute lui-même ou avec son propre personnel, et pour lequel il peut accessoirement faire appel à des sous-traitants sauf pour les métiers : étancheur, démolisseur, piscinier, installateur d'échafaudage, spécialiste du traitement de l'amiante.

Les travaux accessoires ou complémentaires compris le cas échéant dans la définition des métiers ne doivent en aucun cas faire l'objet d'un marché de travaux à part entière. A défaut, ces travaux seront réputés non garantis.

PERIODE DE VALIDITE : la garantie s'applique pour toutes réclamations reçues entre le 01/01/2018 et le 31/12/2018 en application de l'Article 80 de la Loi 2003-706 du 01/08/2003.

La présente attestation a été délivrée sur demande de l'assuré pour servir et valoir ce que de droit. Elle ne peut engager Groupama en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère. En outre, toute adjonction ou modification matérielle du texte de l'attestation entraîne la nullité de cette dernière.

La présente attestation comprend 3 page(s).

Fait à NIORT, le 13 décembre 2017

Pour la Caisse Locale, par délégation :
le Directeur Général de la Caisse Régionale,



CRÉDIT AGRICOLE
CHARENTE-PÉRIGORD

Montant total de la remise dont le détail sera dorénavant décharge le Crédit Agricole Charente-Poitou de toute responsabilité pour défaut de présentation et d'établissement de protét à bonne date, d'avis de protét dans les délais légaux de tous les chèques déposés.

Rue d'Epagnac - 16800 SOYAUX - C.C.P BORDEAUX 0015166 D 022
TITULAIRE DU COMPTE ET ADRESSE
SARL JARDINS DE L'ANGOUMOIS

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs

| | | | |
|---|---|--------------|---------|
| SOCIÉTÉS ET SOCIÉTÉS À TITRE CREDITEURS OU DEBTEURS | | | |
| CODE ÉTAB. | CODE GUICHET | N° DE COMPTE | CLÉ RIB |
| 12406 | 00164 | 15309381006 | 31 |
| DOMICILIATION | | | |
| ANGOULEME BCE | | | |
| ETRANGER uniquement | International Banking Account Number (IBAN) | | |
| FR76 1240 6001 6415 3093 8100 631 | Bank Identification Code (BIC) | | |
| AGRIFRPP824 | | | |

MONTANT TOTAL DE LA REMISE

N° DE COMPTE

N° REMISE

1. 0 7 5 5 4 5 2 1 1 5 3 0 9 3 8 1 0 0 6

卷之三



CERTIFICAT INDIVIDUEL PROFESSIONNEL PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Conformément à la directive 2009/128/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009, au décret n° 2016-1125 du 11 août 2016 et aux articles R.254-8 à 254-14 du code rural et de la pêche maritime

M. NANS LAFORGE

Né(e) le 15/04/1985 à SOYAUX (CHARENTE)
est titulaire du (des) certificat(s) individuel(s) produits phytopharmaceutiques :

Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques-Opérateur (travaux et services)
(OPTS)

Numéro de certificat : **OF-0101-21078**

Délivré le : **18/04/2013** par le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
NOUVELLE AQUITAINE.

Date début de validité : **18/04/2013**

Date limite de validité : **18/04/2018**

Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques-Opérateur (OPE)

Numéro de certificat : **OF-0101-26306**

Délivré le : **08/12/2017** par le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
NOUVELLE AQUITAINE.

Date début de validité : **19/04/2018**

Date limite de validité : **19/04/2023**



12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30



www.franceagrimer.fr



Office national de l'eau
et des milieux aquatiques



CERTIFICAT INDIVIDUEL PROFESSIONNEL PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Conformément à la directive 2009/128/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009, au décret n° 2016-1125 du 11 août 2016 et aux articles R.254-8 à 254-14 du code rural et de la pêche maritime

M. PHILIPPE DEDRICH

Né(e) le 21/12/1960 à ANGOULEME (CHARENTE)

est titulaire du (des) certificat(s) individuel(s) produits phytopharmaceutiques :

Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques-Opérateur (travaux et services) (OPTS)

Numéro de certificat : **OF-0101-21077**

Délivré le : **18/04/2013** par le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt NOUVELLE AQUITAIN.

Date début de validité : **18/04/2013**

Date limite de validité : **18/04/2018**

Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques-Opérateur (OPE)

Numéro de certificat : **OF-0101-26305**

Délivré le : **08/12/2017** par le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt NOUVELLE AQUITAIN.

Date début de validité : **19/04/2018**

Date limite de validité : **19/04/2023**



12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagrimer.fr





CERTIFICAT INDIVIDUEL PROFESSIONNEL PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Conformément à la directive 2009/128/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009, au décret n° 2016-1125 du 11 août 2016 et aux articles R.254-8 à 254-14 du code rural et de la pêche maritime

M. sebastien alamargot

Né(e) le 06/09/1972 à larochefoucauld (CHARENTE)
est titulaire du (des) certificat(s) individuel(s) produits phytopharmaceutiques :

Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques-Décideur (travaux et services)
(DTS)

Numéro de certificat : **OF-0101-20753**

Délivré le : **13/02/2013** par le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
NOUVELLE AQUITAINE.

Date début de validité : **13/02/2013**

Date limite de validité : **13/02/2018**

Utilisation à titre professionnel des produits phyto-Décideur entreprise soumise agrément (DESA)

Numéro de certificat : **OF-0101-26307**

Délivré le : **08/12/2017** par le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
NOUVELLE AQUITAINE.

Date début de validité : **14/02/2018**

Date limite de validité : **14/02/2023**



12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30



www.franceagrimer.fr



Office national de l'eau
et des milieux aquatiques

Saintes, le 25 mai 2018

Exp: MSA des Charentes 1 Bd Vladimir 17106 Saintes Cedex

Dossier: 72182014000011 (7CB5)

SARL JARDINS ANGOUMOIS

Objet : Attestation de fourniture des DS V2

SARL JARDINS ANGOUMOIS
ROUTE DE BEAUREGARD
16310 MONTEMBOEUF

Madame, Monsieur,

Nous vous adressons votre attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales établie pour l'application de l'article D.8222-5 du code du travail et destinée à être remise à vos cocontractants donneurs d'ordres.

En votre qualité d'employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements repris dans la liste ci-jointe.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas pour renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par votre cocontractant. Pour cela, ce dernier dispose de plusieurs possibilités :

- Se connecter à www.msadescharentes.fr/verification-attestations,
- Contacter la CAISSE DE LA MSA DES CHARENTES en transmettant le numéro de sécurité suivant : 1OWIHU04A5.

Cette attestation est disponible sur les différents sites de la MSA pendant un an, à compter de la date d'envoi du courrier.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec votre interlocuteur dont les coordonnées figurent en haut de ce courrier.

Nous vous prions d'agrérer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

P/Le Directeur
L'Adjoint au Responsable de service

Elisabeth Brothier

PJ: Attestation de fourniture des DS V2

Liste des salariés étrangers, soumis à autorisation de travail en France, établie à partir du registre unique du personnel

Sébastien DE WARREN,

Agissant au nom et pour le compte de la société JARDINS DE L'ANGOUMOIS, titulaire du pouvoir d'engager la société aux fins de la présente attestation, statutairement ou par délégation, déclare sur l'honneur que notre entreprise n'a pas de salarié étranger soumis à autorisation de travail en France.

Je m'engage à informer immédiatement le donneur d'ordres du recrutement de tels salariés et à lui transmettre les informations et documents demandés par la réglementation en vigueur.

Fait à MONTEMBOEUF, Le vendredi 25 mai 2018 à 15:05

Entreprise JARDINS DE L'ANGOUMOIS

Société à responsabilité limitée (SARL) au capital de 168000 €
route de Beauregard , 16310 MONTEMBOEUF - France
SIREN 721820140 - TVA Intracommunautaire FR 34 721820140

Établissement(s) concerné(s)

72182014000011 - route de beauregard , 16310 MONTEMBOEUF - France

Attestation Légale s'assure de la capacité du signataire à engager l'entreprise. La signature électronique apposée ci-contre est réalisée grâce à un certificat électronique Universign.
Attestation Légale gère les délégations de pouvoir et collecte la copie des pièces d'identité.

BUREAU VERITAS
Certification



Certificat

Attribué à

JARDINS DE L ANGOUMOIS

ROUTE DE BEAUREGARD

16310 MONTEMBOEUF

Siret n° 72182014000011

Bureau Veritas Certification France certifie que l'entreprise ou le groupe d'entreprises susmentionné ont été évalués et jugés conformes pour bénéficier de l'agrément d'entreprise, conformément au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat, concernant :

Le décret n°2011-1325 du 18 octobre 2011 modifié, et les arrêtés correspondants, fixant les conditions de délivrance, de renouvellement, de suspension et de retrait des agréments des entreprises et des certificats individuels pour les activités ci-dessous concernant les produits phytopharmaceutiques

Pour l'exercice des activités / référentiels et pour les sites :

Voir annexe au certificat

Date de certification initiale : 27/02/2014

Sous réserve du respect des exigences, vérifiées selon le plan de contrôle prévu, ce certificat n° FR017480-2 est valide jusqu'au 26/02/2023 .

Pour vérifier la validité du certificat appelez au : + 33(0)2 99 23 30 64

Bureau Veritas Certification France est reconnu pour la certification de vente, distribution, d'application, et de conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

Paris La Défense, le 27/01/2017
Pour le Directeur Général, Jacques Matillon

cofrac
CERTIFICATION
DE PRODUITS
ET SERVICES
Accréditation
N° S-0051
Liste des sites
et portée
disponibles sur
www.cofrac.fr

BUREAU VERITAS
Certification



Annexe au Certificat N°FR017480-2

Liste des sites certifiés pour l'activité Application de produits phytopharmaceutiques en prestation de service et l'organisation générale, définies par les arrêtés du 25/11/2011, dans leur version en vigueur à la date d'édition du présent certificat

| SITE | ADRESSE | CP | VILLE |
|------------------------|---------------------|-------|-------------|
| JARDINS DE L'ANGOUMOIS | ROUTE DE BEAUREGARD | 16310 | MONTEMBOEUF |

Sous réserve du respect des exigences, vérifiées selon le plan de contrôle prévu, ce certificat n° FR017480-2 est valide jusqu'au 26/02/2023 .

Pour vérifier la validité du certificat appelez au : + 33(0)2 99 23 30 64

Paris La Défense, le 27/01/2017
Pour le Directeur Général, Jacques Matillon

cofrac
CERTIFICATION
DE PRODUITS
ET SERVICES
Accréditation
N° 5-0051
Liste des sites
et portée
disponibles sur
www.cofrac.fr

Raison Sociale : **JARDINS DE L'ANGOUMOIS**
Adresse de l'Etablissement :
Route de Beauregard
16310 MONTEMBOEUF

Téléphone : 05 45 65 80 10 / Télécopie : 05 45 65 14 53
Site Internet : E-mail : jardins.angoumois@wanadoo.fr

Forme juridique : S.A.R.L Capital Social : 168 000 € Code APE : 8130z
N° SIRET : 72182014000011 N° MSA : 721820140 Date de création : 1972

Dirigeant(s) de l'entreprise : **Sébastien DE WARREN**
Années d'expériences du dirigeant : 24 ans
Effectif : 15 et : 1 apprenti(s) et assimilé(s) (à l'exclusion des stagiaires)
Chiffre d'affaires : 1 878 910 €

Principales activités de l'entreprise :
Création Jardins, Espaces Verts Fauchage
Élagage Débroussaillage
Arrosage intégré Espaces verts des routes et autoroutes
Reboisement forestier

Identification des démarches de certification et/ou de qualification de l'entreprise :

Fait à Paris le : 13/11/2017
La Présidente de l'Union Nationale
des Entreprises du Paysage

Limite de validité : 01 mars 2018
Le Président de Région

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des
informations portées sur cette carte et être à
jour de mes obligations sociales et fiscales :
Le Dirigeant de l'entreprise





16310 MONTEMBOEUF
Tél. : 05 45 65 80 10 - Fax : 05 45 65 14 53
jardins.angoumois@wanadoo.fr

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

SARL Jardins de l'Angoumois – route de Beauregard 16310 Montemboeuf

Tel : 05 45 65 80 10 – Fax : 05 45 65 14 53

Mail : jardins.angoumois@wanadoo.fr

RCS Angoulême : B 721 820 140 SIRET : 721 820 140 000 11

APE : 8130 Z

Je soussigné **Sébastien de WARREN, Gérant :**

Certifie et atteste sur l'honneur :

- 1) Ne pas avoir fait l'objet au cours des 5 dernières années d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421 2-1, le deuxième alinéa de l'article 421-5, l'article 433-1, le deuxième alinéa de l'article 434-9, les articles 435-2, 441-1 à 441-7, les premier et deuxième alinéas de l'article 441-8, l'article 441-9 et l'article 450-1, ou ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;
- 2) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de 5 ans d'une condamnation définitive pour l'infraction prévue par l'article 1741 du code général des impôts ou une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;
- 3) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de 5 ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L.8221-1 à L.8221-3 à L.8221-5, L.8221-8 à L.8251-1, L.8231-1 et L.8241-1 à L.8241-2 du code du travail ou des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;
- 4) ne pas être déclaré un état de liquidation judiciaire au sens de l'article L.620-1 du code de commerce ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

parce qu'un jardin ne s'inscrit pas



16310 MONTEMBOUF
Tél. : 05 45 65 80 10 - Fax : 05 45 65 14 53
jardins.angoumois@wanadoo.fr

- 5) ne pas être déclaré en état de faillite personnelle, au sens de l'article L.625-2 du code de commerce, ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;
- 6) ne pas être admis au redressement judiciaire, au sens de l'article L.620-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger ; sans justifier d'une habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché
- 7) avoir au 31 décembre de l'année précédent celle en cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date de lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;
- 8) être en règle, au cours de l'année précédent celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L.5212-1 à L.5212-4, L.5214-1 et L.5212-9 à L.5212-11 ou L.5212-5, du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;
- 9) avoir régulièrement souscrit toutes les déclarations auprès des administrations et organismes fiscaux et sociaux et m'engage à porter à leur connaissance toutes les modifications qui pourraient intervenir en cours d'exécution du chantier ;
- 10) être à jour du paiement des salaires, charges sociales, cotisations, impôts directs et indirects.
Je réglerai, pendant l'exécution du marché tous les salaires, charges sociales, cotisations, impôts directs et indirects, de manière que mon co-contractant ne soit recherché à quelques titres que ce soit.
Je m'engage à en justifier à première demande.
- 11) les travaux objets du présent contrat seront réalisés par des salariés employés régulièrement au regard des articles L.1221-10 à L.1221-12, L.3243-1 à L.3243-5 et L.5221-8 à L.8251-1 du code du travail français ou des règles d'effet équivalent dans le pays auquel ils sont rattachés si l'entreprise est étrangère.

parce qu'un jardin ne s'implante pas



16310 MONTEMBOŒUF
Tél. : 05 45 65 80 10 - Fax : 05 45 65 14 53
jardins.angoumois@wanadoo.fr

- 12) de manière générale, mes salariés n'interviendront pas sur le chantier dans des conditions contraires à la législation du travail, de l'hygiène et de la sécurité

Fait à Montemboeuf,

LE 22 MAI 2018

Parce qu'un jardin ne s'embrouille pas



16310 MONTEMBOŒUF
Tél. : 05 45 65 80 10 - Fax : 05 45 65 14 53
jardins.angoumois@wanadoo.fr

ATTESTATION SUR L'HONNEUR
(cf. paragraphe h du nouveau formulaire DC1 et DC4
relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les
hommes)

Je soussigné Sébastien de WARREN, Gérant :

Atteste

- Ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées à l'article L. 1146-1 du code du travail ;

- Avoir au 31 décembre de l'année précédent celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, mis en œuvre l'obligation de négociation prévue à l'article L. 2242-5 du code du travail ou, à défaut, avoir réalisé ou engagé la régularisation de cette situation à la date de la soumission.

Fait à Montemboeuf,
Le 22 MAI 2018

Parce qu'un jardin ne s'implante pas



16310 MONTEMBŒUF
Tél. : 05 45 65 80 10 - Fax : 05 45 65 14 53
jardins.angoumois@wanadoo.fr

ATTESTATION

Je soussignée **Sébastien de WARREN**, Gérant des **JARINS DE L'ANGOUMOIS**, atteste sur l'honneur que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L 320, L 143-3 et R 143-2 du Code du Travail (remise du bulletin de salaire, tenue de livres de paies, registre du personnel et déclaration préalable à l'embauche).

Nous n'employons pas de salariés étrangers.

A Montemboeuf, le 22 MAI 2018
Sébastien DE WARREN

Parce qu'un jardin ne s'empêche pas



16310 MONTEMBOEUF
Tél. : 05 45 65 80 10 - Fax : 05 45 65 14 53
jardins.angoumois@wanadoo.fr

ATTESTATION

Je soussigné Monsieur Dominique REVAULT, Directeur des Jardins des
l'Angoumois, dont le siège social est : Route de Beauregard 16310
MONTEMBOEUF, atteste par la présente :

**que l'entreprise n'a pas eu de condamnation pour infraction au code
du travail**

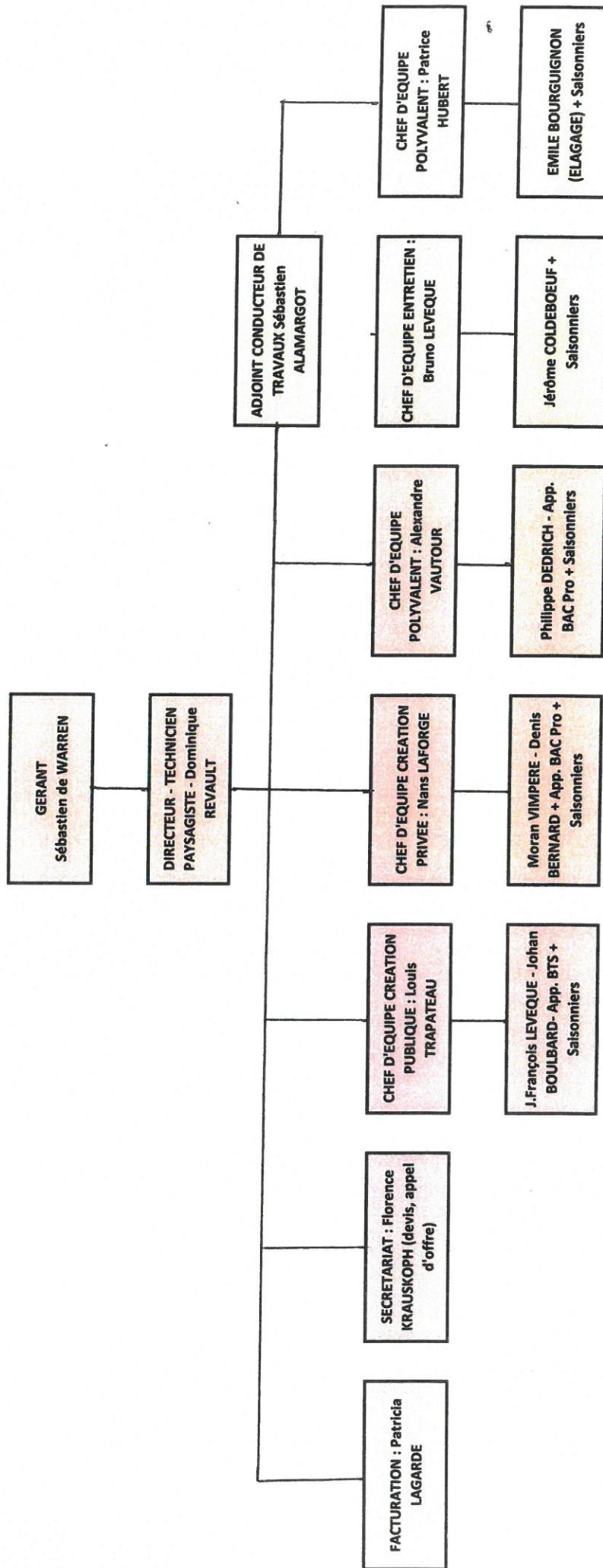
**Fait à Montemboeuf, LE 22 MAI 2018
Pour valoir ce que de droit.**

parce qu'un jardin ne s'embrouille pas

JARDINS DE L'ANGOUMOIS
SARL au capital de 168 000 €
Tél. 05 45 65 80 10
Fax 05 45 65 14 53
16310 MONTEMBOEUF

LE 3 MARS 2017

ORGANIGRAMME - Sarl JARDINS DE L'ANGOUMOIS



Moyens matériel des Jardins de l'Angoumois



| | |
|--|----|
| I- Véhicules de transports | 2 |
| II- Remorques | 3 |
| III- Tracteurs et chargement | 5 |
| IV- Minipelles | 6 |
| V- Tondeuses auto-portées | 7 |
| VI- Matériel à conducteur marchant | 7 |
| Les tondeuses auto-tractées | 7 |
| Les engins de travail du sol | 9 |
| Les engins de semis de gazon | 9 |
| Les engins d'entretien de gazon | 10 |
| VII- Matériel porté | 10 |
| Les Tailles Haies | 10 |
| Les débroussailleuses | 11 |
| Les souffleurs | 12 |
| Les Tronçonneuses | 12 |
| Les Tarières | 13 |
| VIII- Matériel Attelé | 14 |
| Attelé avec un tracteur | 14 |
| Attelé avec un camion | 16 |
| IX- Arrosage | 16 |
| X- Divers | 17 |

I- Véhicules de transports

➤ 1 Fourgon Mercedes / AD 547 BF

- Année : 2009
- Modèle : Sprinter
- Poids total en charge : 3 500 kg
- Charge maximal transportable : 580 kg
- Capacité de transport : 7 personnes
- Carburant : Diesel



➤ 1 Camion Polybenne Mercedes / AK 932 XG

- Modèle : Vario
- Année : 2010
- Poids total autorisé en charge : 7 500 kg
- Charge maximal transportable : 3 283 kg
- Capacité de transport : 7 personnes
- Benne amovible
- Carburant : Diesel



➤ 1 Camion Polybenne Mercedes / CA 947 HQ

- Modèle : Vario
- Année : 2012
- Poids total autorisé en charge : 7 500 kg
- Capacité de transport : 7 personnes
- Charge maximal transportable : 3 423kg
- Benne amovible
- Carburant : Diesel



➤ 1 Camion Polybenne MITSUBISHI / DV 413 FT

- Modèle : FUSO
- Année : 2015
- Poids total autorisé en charge : 7 500 kg
- Capacité de transport : 7 personnes
- Charge maximal transportable : 4 756 kg
- Benne amovible
- Carburant : Diesel



➤ 1 Fourgonnette Peugeot Expert / CN 045 BB

- Année : 2012
- Poids total autorisé en charge : 2 698 kg
- Poids tracté freiné : 2 000 kg
- Poids à vide : 1739 kg
- Capacité de transport : 3 personnes
- Carburant : Diesel



➤ 1 Fourgonnette Peugeot Partner / 5445 VG 16

- Année : 2006
- Poids total autorisé en charge : 1 805 kg
- Poids à vide : 1 206 kg
- Capacité de transport : 2 personnes
- Carburant : Diesel



➤ 1 Fourgonnette Peugeot Partner / DY 417 QZ

- Année : 2016
- Poids total autorisé en charge : 1970 kg
- Poids à vide : 1 317 kg
- Capacité de transport : 3 personnes
- Carburant : Diesel



➤ 1 Voiture MAZDA / ED 482 KN

- Année : 2016
- Carburant : Diesel
- Capacité de transport : 2 personnes

II- Remorques

➤ 1 Remorque plateau LIDER / DQ 207 KZ

- Année : 2015
- Type : Plateau
- Remorque basculante
- Poids à vide : 345 kg
- Poids total autorisé en charge : 1 300 kg



- 1 Remorque I FOR WILLIAM / EF 107 XS
- Année : 2016
 - Type : Porte voiture
 - Poids à vide : 1 020 kg
 - Poids total autorisé en charge : 3 500kg



- 1 Remorque I FOR WILLIAM / 968 TW 16
- Année : 2004
 - Type : Plateau
 - Poids à vide : 790 kg
 - Poids total autorisé en charge : 3 500kg



- 1 Remorque GAUBERT / 8163 VM 16
- Année : 2008
 - Type : Plateau
 - Poids à vide : 1 180 kg
 - Poids total autorisé en charge : 2 800 kg



- 1 Remorque LIDER / AS 893 JP
- Année : 2010
 - Type : Plateau
 - Poids à vide : 240 kg
 - Poids total autorisé en charge : 750kg



- 1 Remorque I FOR WILLIAM / DF 804 MX
- Année : 2014
 - Type : Porte Voiture
 - Poids à vide : 1 020 kg
 - Poids total autorisé en charge : 3 500kg

- 1 Remorque I FOR WILLIAM / CJ 519 HB
- Année : 2012
 - Type : Plateau
 - Poids à vide : 817 kg
 - Poids total autorisé en charge : 3 500kg



- 1 Remorque LIDER / 1198 VD 16
- Année : 2006
 - Type : Benne
 - Poids à vide : 470 kg
 - Poids total autorisé en charge : 1 300 kg



III- Tracteurs et chargement

- 1 Tracteur John Deere 3036 / BD 737 YW
- Année : 2010
 - Traction : 4 Roues Motrice
 - Carburant : Diesel
 - Puissance : 36,6 ch
 - Prise de force : 540 rpm
 - Poids sans accessoires : 1 050 kg
 - Equipé d'un godet



- 1 Tracteur John Deere 3720 / DA 960 QP
- Année : 2013
 - Traction : 4 Roues Motrice
 - Carburant : Diesel
 - Puissance : 44 ch
 - Prise de force : 540 rpm
 - Poids sans accessoires : 1 400 kg
 - Capacité de traction : 4 000 kg
 - Equipé d'un godet avec pince griffe



- 1 Télescopique John Deere 3215 / 3934 TZ 16
- Traction : 4 Roues Motrice
 - Carburant : Diesel
 - Puissance : 95 ch
 - Roues directrices : 2 / 4 ou crabe
 - Poids sans accessoires : 6 400 kg
 - Longueur du bras : 3m

- 1 Brouette à chenille ACTIVE
- Modèle : 1 600
 - Vitesse : de 2 à 6 km/h
 - Dimensions caisson extensible : L : 1 000 – 1 120 mm / I : 670 – 920 mm / h : 300 mm
 - Carburant : Essence
 - Capacité : 235 L
 - Charge maximum supporté : 600 kg



IV- Minipelles

- 1 Minipelle Volvo EC20 C
- Année : 2014
 - Carburant : Diesel
 - Puissance : 12.30 KW
 - Poids : 1 940 kg
 - Dimension : L : 3,74m / I : 1,35m / h : 2,39m



- 1 Minipelle Volvo EC27 C
- Année : 2019
 - Carburant : Diesel
 - Puissance : 20,40 KW
 - Poids : 2 660 kg
 - Dimension : L : 4,40m / I : 1,50m / h : 2,42m



- 1 Tarière RABAUD
- Ø vrille : 250 mm
 - Poids : 70 kg
 - Rotation conseillée : 70 Tr/min



V- Tondeuses auto-portées

➤ 3 Tondeuses JOHN DEERE

- Modèle : ZTR 997
- Années : 2011 / 2015 / 2017
- Carburant : Diesel
- Puissance : 31 ch
- Poids : 805 kg
- Largeur de coupe : 152,4 cm
- Hauteur de coupe : de 38 mm à 127 mm
- Vitesse : AV : de 0 à 18,5 km/h / AR : de 0 à 8 km/h
- Mulching



➤ 1 Tondeuse JD Gianni Ferrari

- Modèle : 4/10
- Année : 2010
- Carburant : Diesel
- Puissance : 32,5 kW
- Largeur de coupe : 130 – 150 cm
- Capacité de ramassage : 1 300 L



➤ 1 Tondeuse KUBOTA

- Modèle : G23-2
- Carburant : Diesel
- Largeur de coupe : 122 cm
- Hauteur de coupe : de 25 à 102 mm
- Vitesse : jusqu'à 15,5 km/h
- Capacité bac de ramassage : 560L

VI- Matériel à conducteur marchant

Les tondeuses auto-tractées

➤ 1 Tondeuse JOHN DEERE

- Modèle : JX 90 CB
- Année : 2010
- Largeur de travail : 54 cm
- Capacité bac de ramassage : 75l
- Carburant : Essence
- Hauteur de coupe : de 15 à 95 mm
- Niveau sonore : 84 Db(A)



➤ 1 Tondeuse JOHN DEERE

- Modèle : C 52 T
- Année : 2006
- Largeur de travail : 50 cm
- Capacité bac de ramassage : 75L
- Carburant : Essence
- Hauteur de coupe : de 25 à 80 mm
- Niveau sonore : 83 Db(A)



➤ 1 Tondeuse AS MOTOR

- Modèle : AS 53 B 6 RB
- Année : 2007
- Largeur de travail : 53 cm
- Ejection latéral / Adapté au travail en pente
- Hauteur de coupe : de 30 à 100 mm
- Rendement théorique : 2 500m²/h
- Carburant : Mélange 2 Temps
- Niveau sonore : 98 Db(A)



➤ 1 Tondeuse WOLF

- Modèle : FC 180 V
- Année : 2008
- Largeur de travail : 53 cm
- Capacité bac de ramassage : 85L
- Hauteur de coupe : de 25 à 85 mm
- Carburant : Essence
- Niveau sonore : 86 Db(A)



➤ 1 Tondeuse VIKING

- Modèle : MB 4 RTP
- Largeur de travail : 53 cm
- Mulching
- Hauteur de coupe : de 30 à 70 mm
- Niveau sonore : 80 dB(A)
- Carburant : Essence



➤ 1 Tondeuse HONDA

- Modèle : HRH
- Largeur de travail : 53 cm
- Capacité du bac de ramassage : 83L
- Hauteur de coupe : de 21 à 76 mm / 6 positions
- Niveau sonore : 98 dB(A)
- Carburant : Essence
- Poids : 60 kg
- Rendement théorique : 850 m²/h



Moyens matériels des Jardins de l'Angoumois

Mis à jour le 14/12/2017

Les engins de travail du sol

➤ 2 Motobineuse PUBERT

- Modèle : ROTO 507
- Année : 2014 et 2015
- Carburant : Essence
- Outil : 4 fraises arrière Ø 320mm
- Largeur de travail : 50 cm
- Surface conseillé : < 2500m²
- Talon de profondeur réglable
- Poids : 88kg



➤ 1 Motoculteur STAUB

- Modèle : PP2X LD
- Carburant : Diesel
- Cylindrée : 325 cm³
- Vitesse : 3 AV : de 1,85 à 14,6 km/h / 2 AR : de 2,33 à 4,07 km/h
- 2 Prise de force : vitesse maximum 3600 tr/min
- Pneumatique à crampon
- Outil : Fraise, Faucheuse et débroussailleuse



➤ 1 Motoculteur GOLDONI

- Carburant : essence
- Pneumatique à crampon
- Nombre de rapport : 2 AV / 2 AR
- Prise de force à 1 vitesse / indépendant de la vitesse d'avancement

Les engins de semis de gazon

➤ 1 Engazonneuse automotrice Gruau

- Modèle : ENGA 750
- Carburant : Essence
- Largeur de travail : 75 cm
- Avancement 5 km/h
- Rendement théorique : 3700 m²/h
- Capacité du semoir : 70L
- Poids : 260 kg



➤ 1 Engazonneuse SEMBDNER

- Modèle : RS 60 N
- Carburant : Essence
- Largeur de travail : 60 cm
- Rendement théorique : 1800 m²/h
- Capacité du semoir : 54L



Les engins d'entretien de gazon

➤ 1 Scarificateur BLUEBIRD

- Modèle : p18 Lawn Comber
- Année : 2002
- Largeur de travail : 50 cm
- Carburant : Essence



➤ 1 Coupe bordure ELIET

- Modèle : KS 300
- Année : 2001
- Poids : 28 kg
- Profondeur de travail : 6 position / jusqu'à 10cm
- Disque acier Ø 250 mm ou couteau 3*45*20
- Carburant : Essence



➤ 1 Scarificateur NOBLAT

- Moteur : HONDA Essence
- Largeur de travail : 50 cm
- Puissance : 5,5kW
- Poids : 5,5 kg



VII- Matériel porté

Les Tailles Haies

➤ 3 Taille haies perches STIHL

- Modèle : HL 100
- Cylindrée : 31,4 cm³
- Carburant : Mélange 2 Temps
- Poids : 6,9 kg
- Niveau sonore : 88 dB(A)
- Barre de coupe orientable à 135°
- Longueur : 2,48 m
- Longueur de coupe 60 cm



➤ 1 Taille haie perche DOLMAR

- Modèle : MH 2556
- Cylindrée : 24,5 cm³
- Carburant : Mélange 2 Temps
- Poids : 6,4 kg
- Niveau sonore : 92 dB(A)
- Longueur : 2,4 m

➤ 3 Tailles haies STIHL

- Modèle : HS 81 R et HS 82 R
- Cylindrée : 22,7 cm³
- Carburant : Mélange 2 Temps
- Poids : 5,5 kg
- Poignée orientable
- Longueur de coupe 60 cm
- Capacité de coupe : 38 mm
- Niveau sonore : 94 dB(A)



➤ 1 Taille haie à batterie STIHL

- Modèle : HSA 94 R
- Moteur électrique :
- Poids : 4,1 kg
- Poignée orientable
- Longueur de coupe : 60 cm
- Capacité de coupe : 38 mm
- Niveau sonore : 83 dB(A)
- Equipé d'une batterie STIHL AR 3000

Les débroussailleuses

➤ 16 Débroussailleuses STIHL

- Modèle : FS 410 C-EM
- Cylindrée : 41,6 cm³
- Carburant : Mélange 2 Temps
- Poids : 8,5 kg
- Niveau sonore : 99 dB(A)
- Possibilité d'équipé de couteau ou d'une tête de fil



➤ 3 Débroussailleuses à dos STIHL

- Modèle : FR 410 C-E
- Cylindrée : 41,6 cm³
- Carburant : Mélange 2 Temps
- Poids : 10,8 kg
- Niveau sonore : 99 dB(A)
- Possibilité d'équipé de couteau ou d'une tête de fil



➤ 2 Débroussailleuses Iseki

- Modèle : IBCF 48W
- Cylindrée : 47,1 cm³
- Puissance : 1,8 kW
- Carburant : Mélange 2 Temps
- Poids : 9 kg
- Possibilité d'équipé de couteau ou d'une tête de fil

Les souffleurs

- 7 Souffleurs à dos STIHL
- Modèle : BR 550
 - Cylindrée : 64,8 cm³
 - Poids : 9,9 kg
 - Carburant : Mélange 2 Temps
 - Niveau sonore : 98 dB(A)
 - Force de soufflage : 27



- 3 Souffleurs à main STIHL

- Modèle : BG 86
- Cylindrée : 27,2 cm³
- Poids : 4,4 kg
- Carburant : Mélange 2 Temps
- Niveau sonore : 90 dB(A)
- Force de soufflage : 15 N



- 2 Atomiseurs à dos STIHL

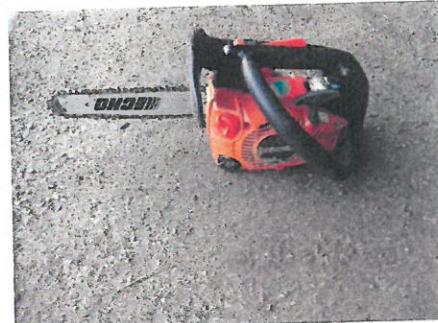
- Modèle : SR 420
- Cylindrée : 56,5 cm³
- Poids : 11,1 kg
- Carburant : Mélange 2 Temps
- Capacité réservoir de traitement : 13L
- Portée horizontale : 12 m



Les Tronçonneuses

- 6 Elagueuses ECHO

- Modèle : CS 260 TES et 280 TS
- Poids : 3 kg
- Cylindrée : 26,9cm³
- Guide : 25 cm
- Niveau sonore : 97 dB(A)
- Carburant : Mélange 2 Temps



- 1 Tronçonneuse Husqvarana

- Modèle : 372 XP
- Poids : 6,5 kg
- Cylindrée : 70,7 cm³
- Guide : de 40 à 70 cm
- Niveau sonore : 110 dB(A)
- Carburant : Mélange 2 Temps



1 Tronçonneuse Husqvarana

- Modèle : 576 XP
- Poids : 6,6 kg
- Cylindrée : 73,5 cm³
- Guide : de 40 à 80 cm
- Niveau sonore : 114 dB(A)
- Carburant : Mélange 2 Temps



➤ 1 Tronçonneuse Active

- Modèle : 39.39
- Poids : 3,5 kg
- Cylindrée : 38 cm³
- Guide : de 25 à 35 cm
- Carburant : Mélange 2 Temps

➤ 1 Tronçonneuse Manche STIHL

- Modèle : HT 101
- Poids : 7,6 kg
- Longueur : de 270 à 390 cm
- Niveau sonore : 89 dB(A)
- Guide : 30 cm



➤ 2 Découpeuses STIHL

- Modèle : TS 420
- Poids : 9,6 kg
- Niveau sonore : 98 dB(A)
- Profondeur de coupe : 125 mm
- Disque diamant tout matériaux



Les Tarières

➤ 2 Tarières STIHL

- Modèle : DT 120
- Poids : 10 kg
- Cylindrée : 36,3 cm³
- Mèche : Ø : de 40 à 200 mm / L : 695 mm
- Niveau sonore : 92 dB(A)
- Carburant : Mélange 2 Temps



1 Perceuse thermique STIHL

- Modèle : BT 45
- Poids : 4,8 kg
- Cylindrée : 27,2 cm³
- Mèches : à terre Ø 102 mm / L : 59 cm ou à bois
- Niveau sonore : 98 dB(A)
- Carburant : Mélange 2 Temps



➤ 1 Tarière sur roue PFLANZFUCHS

- Modèle : PF 400
- Poids : 38,7 kg
- Puissance : 2,8 cv
- Profondeur de travail : jusqu'à 120 cm
- Carburant : Mélange 2 Temps



VIII- Matériel Attelé

Attelé avec un tracteur

➤ 1 Râteau multi-usage BLEC

- Modèle : PBRH 150
- Largeur de travail : 1,50 m
- Rendement théorique : 6 000m²/h
- Profondeur de travail : 10 cm
- Poids : 350 kg

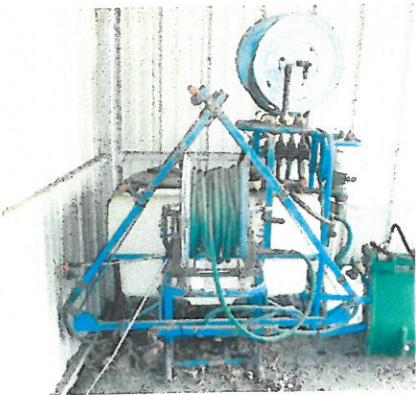


➤ 2 Enfouisseur de pierre ROTADAIRON

- Modèle : RD 145 NIV
- Année : 2007
- Largeur de travail : 150 cm
- Profondeur de travail : 14 cm
- Poids : 515 kg
- Epierrage et nivellement du sol



- 1 Pulvérisateur BLANCHARD
- Modèle : PMC 60
 - Année : 1997
 - Equipé du système de dosseur automatique DOSATRON
 - Prise de force : 540tr/min
 - Porté 3 points
 - Pompe : PM 60 : 60l/min - 20 bar



-
- 1 Cultivateur à dent
- Nombre de dent : 7 dent
 - Profondeur de travail : 15 cm
 - Porté 3 points



-
- 1 Packer BERNHARDT
- Largeur de travail : 1,4m
 - 2 rangées de disques
 - Portée 3 points

-
- 1 Dérouleuse de bâche JAULENT
- Dérouleuse 1 rang
 - Portée 3 points
 - Largeur de rouleau : jusqu'à 140 cm
 - Vitesse de déroulage : de 4 à 10 km/h
 - Rendement théorique : 8-10h ha/jour



-
- 1 Gyrobroyeur
- Portée 3 points
 - Entraînement par prise de force
 - Largeur de travail : 1,2 m
 - Broyage par lame horizontale

➤ 1 Tondo-broyeur CARROY GIRAUDON

- Moyen de coupe : Fléaux
- Transmission par prise de force
- Largeur de coupe : 125 cm
- Hauteurs de coupes : 0 à 10 cm
- Poids 240kg
- Portée 3 points

Attelé avec un camion



➤ Broyeur de végétaux SAELEN

- Modèle : Viper 50 DS
- Carburant : Diesel
- Ø admissible : 17cm
- Rendement moyen : 30m³/h
- Système de broyage : 14 Marteaux et 4 couteaux

➤ 1 Aspirateur de feuilles KUBOTA

- Modèle : LC 900 RID
- Année : 2016
- Poids : 290 kg
- Tuyau d'aspiration : L :5 m / Ø : 200 mm
- Carburant : Diesel
- Puissance : 9 ch

IX- Arrosage

➤ 1 Citerne métallique

- Volume : 2 500 L
- Couvercle supérieur permettant d'immerger une pompe
- Transport sur benne amovible



➤ 1 Cuve PVC

- Volume : 300L
- Transport facile
- Couvercle de remplissage sur le dessus



- 2 Motopompes ROBIN
- Modèle : EH 09- 2
 - HMT : 24m / HMA : 7,5 m
 - Débit : 16,2 m³/h
 - Carburant : Essence
 - Niveau sonore : 99 dB(A)



X- Divers

- 1 Elevatrice CAMPADELLI
- Année : 2008
 - Hauteur : 250 cm
 - Charge maximale : 900 kg



- 1 Plaque vibrante DYNAPAC
- Modèle : LF 15
 - Poids : 70 kg
 - Carburant : Essence
 - Compact jusqu'à 20cm de profondeur de la grave ou du sable



- Nettoyeur haute pression STIHL
- Modèle : RE 300 K
 - Tension : 220 V
 - Pression de service : 120 bar
 - Pression maximum : 210 bar
 - Débit d'eau : 700l/h
 - Poids : 42kg



- Nettoyeur haute pression STIHL
- Modèle : RE 140 K
 - Moteur électrique
 - Pression de service : 15 à 150 bar
 - Pression maximum : 150 bar
 - Débit d'eau : 500 /h
 - Poids : 20kg
 - Niveau sonore : 78 dB(A)



➤ 1 Nettoyeur haute pression DIMACO

- Modèle : TIE 18/200H
- Moteur : HONDA Essence
- Puissance : 13 ch
- Débit : 1 100l/h
- Pression : 200 bar
- Poids : 81 kg
- Système d'enrouleur

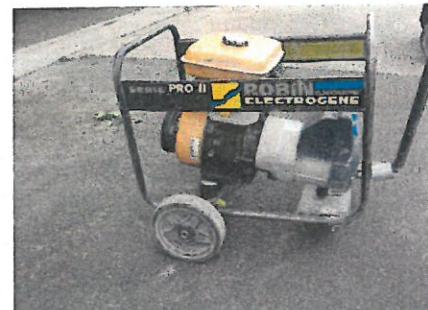


➤ 1 Pulvérisateur à dos TITAN

- Volume : 16L
- Longueur pistolet : 75 cm
- Poids vide : 2 kg
- Pression de fonctionnement : 1/3 bar

➤ 1 Groupe électrogène ROBIN

- Modèle : Série PRO 2 Challenger
- Moteur : SUBARU Essence
- Intensité nominale : 13,9A
- Tension nominale : 230 V
- Niveau sonore : 96 dB(A)
- 2 prises de sorties



➤ 1 Groupe électrogène SDMO

- Modèle : HX 4000
- Moteur : HONDA Essence
- Tension nominale : 230 V
- Niveau sonore : 95 dB(A)
- 2 prises de sorties
- Poids : 56kg



➤ 1 Niveau laser



➤ 1 Sécateur à batterie INFACO

- Modèle : F 3015
- Poids : 790 g
- Coupe jusqu'à 45 mm
- Réglage facile de l'ouverture de la lame
- Batterie : 810g / autonomie de 9h / Charge rapide (1h30)



➤ 1 Batterie dorsale STIHL

- Modèle : AR 3000
- Adaptable à l'ensemble de la gamme professionnel STIHL
- Poids : 6,8 kg
- Autonomie : > à 13h
- Temps de charge : ≈ 4h

➤ 1 Cloueur SPIT

- Modèle : P 370 + chargeur C60
- Poids : 3,2 kg
- Capacité : clous de 15 à 90 mm
- Réglage de la puissance facile et précis



Liste non-exhaustive